Département de la Somme

Commune d'Oresmau Publié le

Rue de l'École – 80160

Envoyé en préfecture le 05/05/2023 Reçu en préfecture le 05/05/2023

ID: 080-218005775-20230413-DELIB_13_2023-DE

Arrondissement d'Amiens ~ Canton d'Ailly sur Nove 203.22.42.02.17 - 303.22.42.07.18 - 403.22.42.07.18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 13 Avril 2023

Date d'affichage du P.V.: 14 Avril 2023 Date de la convocation: 7 Avril 2023

> Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15 : 15 Nombre de membres en exercice

: 13 (dont 1 pouvoir) Nombre de votants

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre; M. MERLUZZI Nicolas; M. RYNGAERT Jean-Michel; Mme ADELINE Julie; Mme MATIFAS Amélie,

M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ;

M. WURMSER Marc; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline; Mme BERTRAND Adeline Absente excusée: Mme MATIFAS Amélie (donne procuration à Mme PERONNE Michèle)

Absents non excusés: M. MERLUZZI Nicolas; M. RYNGAERT Jean-Michel

Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

OBJET: TARIFS DES FESTIVITÉS: FEU DE LA SAINT JEAN

Madame le Maire demande au conseil municipal si le feu de la Saint Jean, initialement prévu le 24 Juin est maintenu.

Madame Céline ALEXANDRE informe qu'un concert est prévu dans la commune voisine à cette date.

Après discussion, les membres du conseil ont décidé à l'unanimité :

- d'organiser le Bal de la Saint Jean le 1er Juillet.
- de mettre en place le feu et la buvette
- de faire appel à un DJ pour l'animation
- de ne pas proposer de repas.

Les tarifs des boissons ayant été votés lors du précédent conseil, aucun nouveau tarif n'est donc à prévoir.

Certifié exécutoire après publication ou notification du et transmission en préfecture du

Le Maire

chèle PÉRONNI

Som